



Dossier de presse

Inauguration et Journée "portes ouvertes"

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)

12 janvier 2012

Contacts :

Jean-François Ploquin, Directeur général
direction@forumrefugies.org / Port. 06 16 17 77 21

Sandrine Desroches, Adjointe de direction en charge des centres d'accueil
sdesroches@forumrefugies.org / Port. 06 10 39 55 23

Jean-Philippe Morel, Chef de service du CADA de Saint-Éloy-les-Mines
jpmorel@forumrefugies.org / Port. 06 17 98 57 71



Sommaire

Communiqué de presse	p.3
La procédure de demande d'asile	p.4
L'asile en chiffres	p.6
La vie au CADA de Saint-Éloy-les-Mines	p.7
Itinéraires : quand les réfugiés prennent la parole... ..	p.10
Présentation du jeu-parcours " <i>Si j'étais réfugié</i> "	p.12
Forum réfugiés : qui sommes-nous ?	p.13

Sigles utilisés

CADA	Centre d'accueil des demandeurs d'asile
CCIM	Commission catholique internationale pour les migrations
CERE	Conseil européen pour les réfugiés et les exilés
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
CNDA	Cour nationale du droit d'asile
EurAC	Réseau Europe Afrique centrale
FER	Fonds européen pour les réfugiés
HCNUR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration

Inauguration du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Éloy-les-Mines & Journée « portes ouvertes »

Jeudi 12 janvier, le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) géré par Forum réfugiés à Saint-Éloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) sera inauguré en présence de M. Francis LAMY, Préfet de la Région Auvergne, de M. Arno KLARSFELD, Président de l'OFII, de Mme Marie-Thérèse SIKORA, Maire de Saint-Éloy-les-Mines et de M. Gérard CALLE, président de Forum réfugiés. L'inauguration sera suivie d'une journée « portes ouvertes ».

Créé le 30 juin 2011, le CADA de Saint-Éloy-les-Mines s'inscrit dans le cadre du programme d'accroissement du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile géré par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) : avec la création de 1.000 places supplémentaires, ce dispositif atteint une capacité totale de 21.410 places.

Forum réfugiés a salué dans son communiqué du 8 juillet 2010 cette augmentation de l'offre d'hébergement, dans un contexte de hausse de la demande et de congestion du dispositif d'accueil. Pour n'être pas suffisant encore, cet accroissement a permis à la France de répondre de manière plus satisfaisante à l'impératif d'hébergement des demandeurs d'asile qui en font la demande, ainsi que le prévoit la directive Accueil de l'Union européenne du 27 janvier 2003. Forum réfugiés considère que cet effort doit être poursuivi par l'ouverture de nouvelles places en CADA.

Les personnes hébergées au CADA de Saint-Éloy-les-Mines demandent la protection de la France sur la base de la Convention de Genève de 1951² et de la protection subsidiaire³.

Fin décembre, le centre accueillait 81 demandeurs d'asile originaires de onze pays d'Europe et d'Afrique : Arménie, Kosovo, Russie (Tchéchénie), Algérie, Angola, République démocratique du Congo, Guinée, Nigéria, Rwanda, Ouganda et Djibouti.

La mission de l'équipe de Forum réfugiés en CADA regroupe plusieurs volets : accueil, suivi administratif, sanitaire et social, mais aussi activités d'animation. S'ajoutent la préparation et l'organisation de la sortie de personnes qui auront soit fait l'objet d'une mesure de protection, soit été déboutées de leur demande. Ces dernières sont invitées par les autorités à entrer dans la procédure de retour volontaire vers leur pays d'origine.

Après l'inauguration officielle à 11h, la journée « Portes ouvertes » permettra de rencontrer l'équipe de Forum réfugiés et les demandeurs d'asile, qui feront visiter leurs lieux de vie et proposeront un buffet de spécialités préparées par eux. La participation au jeu-parcours *Si j'étais réfugié...* permettra à ceux qui le souhaitent de se mettre pendant trois heures dans la situation d'un demandeur d'asile (participation sur inscription).

Le public est attendu nombreux à la Salle des fêtes pour l'inauguration à 11h, puis au rez-de-chaussée du bâtiment D à la résidence *Les Chapelles*, à Saint-Éloy-les-Mines, de 12h à 19h.

Les responsables de Forum réfugiés et des familles se tiendront disponibles toute la journée pour la presse.

¹ Texte complété le 9 janvier 2012.

² La Convention définit le réfugié comme une personne qui, se trouvant hors du pays dont elle a la nationalité, « [craint] avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ».

³ La protection subsidiaire s'adresse aux personnes exposées dans leur pays à la peine de mort, la torture ou une menace grave en raison d'une violence généralisée résultant d'un conflit.

La procédure de demande d'asile

Les personnes accueillies au sein des Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ont demandé la protection de la France au titre de la Convention de Genève et de la protection subsidiaire.

La convention de Genève

La France a signé en 1952 et ratifié en 1954 la Convention de Genève de 1951 qui définit ainsi le statut de réfugié (Art. 1.2.A) :

« Le terme de **réfugié** s'appliquera à **toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, du fait de cette crainte, ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays.** »

La protection subsidiaire

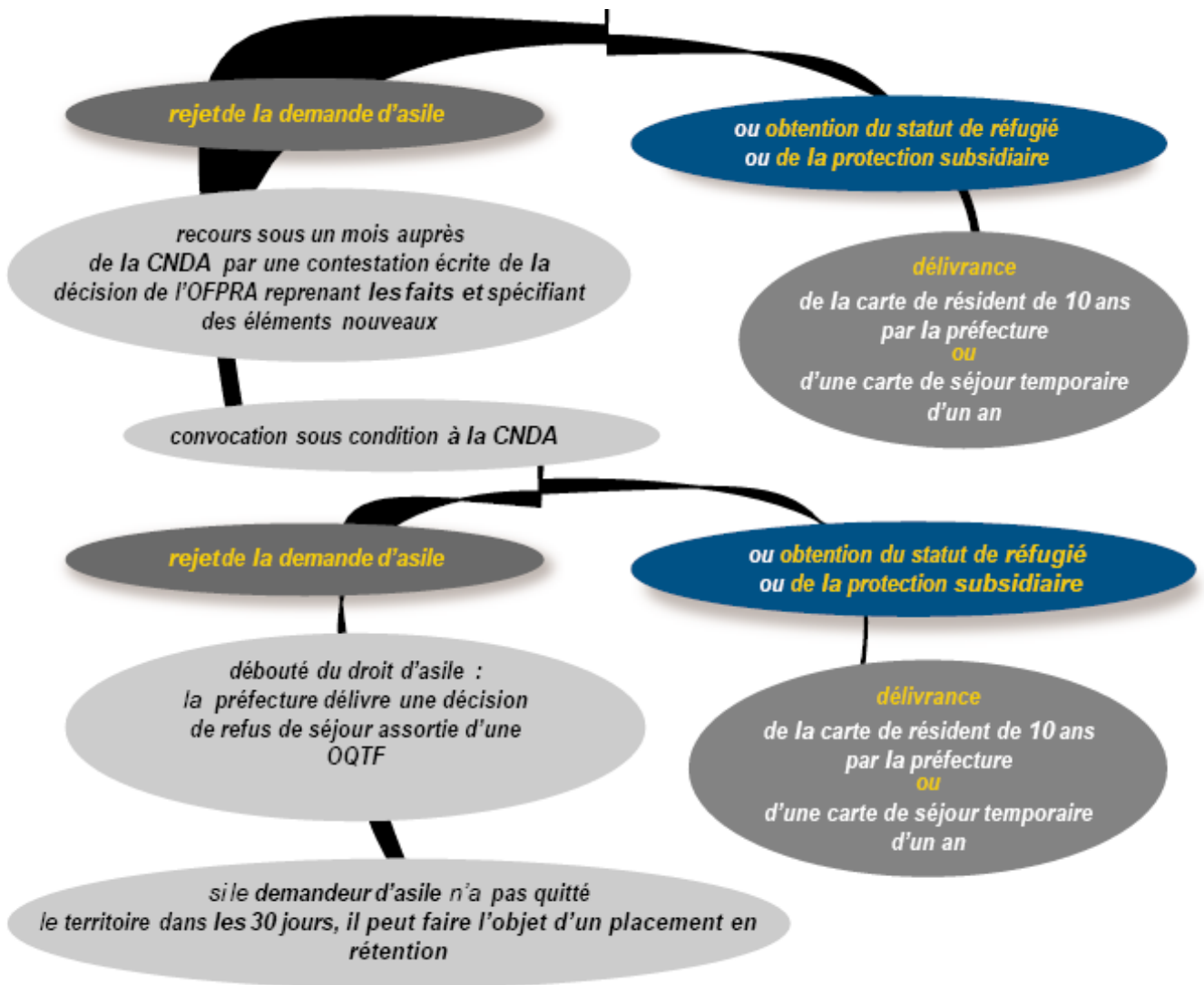
Le droit français prévoit que « le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié [telle que définie par la Convention de Genève] et qui établit qu'elle est **exposée dans son pays à l'une des menaces graves suivantes : la peine de mort ; la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ; s'agissant d'un civil, une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'un conflit armé interne ou international** ».

La procédure



[Suite page suivante]

[Suite de la page précédente]



L'asile en chiffres

Dans le monde

43,7 millions de personnes étaient en situation d'exil ou de déplacement forcé dans le monde en 2010 selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR). Parmi elles : 27,5 millions de déplacés dans leur propre pays, 15,4 millions de réfugiés et 837.500 demandeurs d'asile. Les réfugiés palestiniens sont les plus nombreux (4,8 millions), suivis des réfugiés afghans (3 millions) et irakiens (1,6 millions). 80 % des réfugiés vivent dans des pays en voie de développement.

En Europe

235.930 demandes d'asile ont été enregistrées en 2010 dans les 27 Etats membres de l'Union européenne, les principaux pays d'origine étant dans l'ordre l'Afghanistan, la Fédération de Russie, la Serbie, l'Irak, la Somalie et le Kosovo.

En France

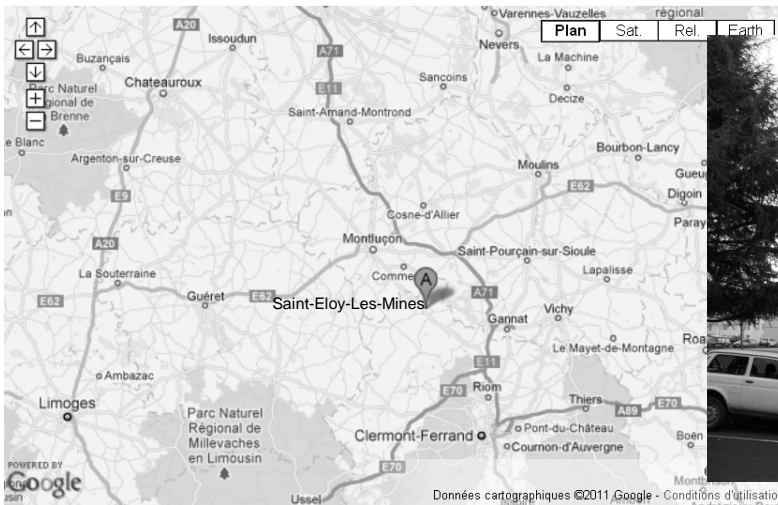
36.931 premières demandes d'asile ont été enregistrées en France en 2010. Le total des demandes s'élève à 52.762 en comptant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen ; soit 11 % de plus qu'en 2009).

Cette hausse s'est poursuivie en 2011, si bien qu'on devrait dépasser les 40.000 premières demandes (hors mineurs accompagnants) et les 56.000 demandes totales.

Principaux pays d'origine des demandeurs d'asile en France en 2010 (premières demandes)		
Pays	Nbre demandes	%
Kosovo	3 267	8,8
Bangladesh	3 061	8,3
Rép. dém. du Congo	2 616	7,0
Russie	2 424	6,6
Sri Lanka	2 265	6,1
Chine	1 805	4,9
Guinée	1 712	4,6
Haïti	1 500	4,0
Arménie	1 278	3,5
Turquie	1 240	3,3

Le taux de mesures de protection accordées par l'OFPPRA a été de 13,5% en 2010 (14,3% en 2009), et le taux global (OFPPRA + CNDA) de 27,5% (contre 29,4% en 2009). Au total, 10.340 personnes ont été placées sous la protection de l'OFPPRA en 2010.

La vie au CADA de Saint-Éloy

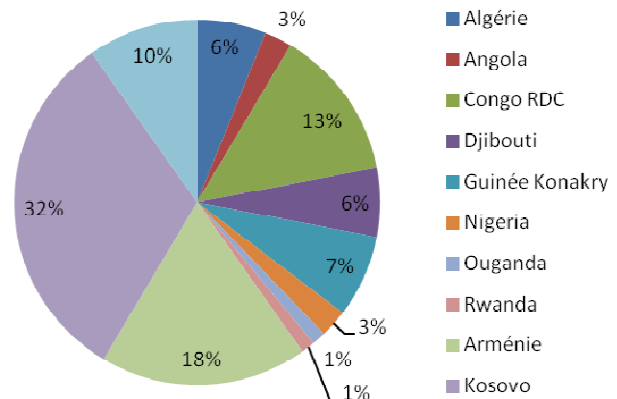


La population hébergée

Fin décembre, **81 personnes** étaient accueillies au CADA de Saint-Éloy-les Mines.

60% d'entre elles venaient d'Europe (Kosovo, Arménie, Russie) et 40% d'Afrique (majoritairement de R.D. Congo – ex-Zaïre).

Nationalités - 20/12/2011



Les capacités d'hébergement

16 appartements du T2 au T5 sont occupés sur deux sites - *Les Chapelles* et *Les Bayons* (bailleur : OPHIS), ce qui permet l'accueil de personnes isolées (en cohabitation) et de familles comprenant jusqu'à sept personnes. Ils favorisent une vie familiale et privée dans des conditions bien meilleures qu'en foyer d'hébergement classique avec sanitaires et cuisines communs et des familles réparties entre plusieurs chambres.

Accompagner au plus près

L'équipe du CADA est composée d'un chef de service, d'une secrétaire, de trois travailleurs sociaux (assistants de service social ou juriste), d'un animateur et d'un agent social et hôtelier. Certains salariés ont été recrutés localement, ce qui permet de tisser un lien avec la population et de créer de l'emploi.

La mission de chacun est bien définie :

- ▶ Le **chef de service** gère la structure, anime l'équipe et fait l'interface avec les autorités, l'environnement et le siège de Forum réfugiés ;
- ▶ Le **secrétariat** assure l'accueil physique et téléphonique, organise la vie des bureaux, traite la petite comptabilité ;
- ▶ **Les travailleurs sociaux** sont référents de familles : ils les accompagnent dans leurs demandes d'asile et sur les plans sanitaire, social et administratif ;
- ▶ L'**animateur** coordonne la scolarisation, met en place avec des bénévoles des animations pour favoriser l'intégration et l'autonomie des demandeurs d'asile et pour lutter contre leur isolement (les adultes n'ayant pas le droit de travailler) : ateliers droits, santé, mœurs et culture française, alphabétisation, bénévolat...
- ▶ L'**agent social et hôtelier** garantit le bon fonctionnement et le bon usage des appartements, régule les problèmes de voisinage, accompagne physiquement les demandeurs d'asile quand aucune solution de transport autonome n'est possible.

Créer du lien

La **municipalité éloysienne** soutient fortement le projet et témoigne au quotidien de sa volonté d'accompagnement, notamment en mettant à disposition les infrastructures.

La **proximité avec les acteurs sociaux et médicaux** permet un échange de qualité, une médiation rapide aux difficultés rencontrées et des partenariats d'action.

Quelques habitants des Combrailles ont contribué à faciliter l'intégration des demandeurs d'asile par **des actions de bénévolat et des dons**.

Les **établissements d'enseignement public (écoles maternelles et élémentaires, collège)** ont pu scolariser la trentaine d'enfants hébergés, avec le souci d'une bonne prise en charge, et ont donné les moyens aux enseignants et encadrants de développer les compétences nécessaires à l'amélioration de cette prise en charge, avec le soutien de **l'Inspection Académique**.

Même appui du **centre social** dont le centre aéré a facilité l'accueil et l'intégration des enfants.

La vie quotidienne

Avec **6,86 € par jour pour une personne seule** ou avec **20,28 € par jour pour une famille de 5 personnes**, la vie dans une petite commune comme Saint-Éloy est complexe :

Pourvoir à ses besoins alimentaires et vestimentaires est possible mais des déplacements complémentaires en agglomération sont nécessaires pour parvenir à tenir son budget.

Bien que deux lignes de bus traversent la commune, la majorité des déplacements vers Montluçon ou Clermont-Ferrand impliquent un voyage avec une emprise de temps allant de 6h à 19h. L'accès au CMP (Centre Médico-Psychologique) le plus proche (4 km) est difficile en l'absence de transport en commun le reliant à Saint-Éloy. Les déplacements pour des rendez-vous (médicaux notamment) à Clermont-Ferrand nécessitent souvent d'y passer la nuit, alors que certaines familles n'ont pas les réseaux nécessaires pour demander l'hospitalité.

Pour palier ces deux difficultés, l'équipe propose un transport pour les suivis médicaux – personnes à mobilité réduite ou en difficulté de santé, urgence médicale – et pour effectuer des courses dans des hypermarchés ou des magasins à bas prix.

En conclusion,

Si l'implantation d'un CADA dans une ville de 3.800 habitants n'est pas sans poser des difficultés logistiques, **la plus-value de cet environnement par rapport à un milieu plus urbanisé se joue en termes de lien social et de qualité de vie dans le logement.**

Après sept mois de fonctionnement, le centre est déjà bien inscrit dans l'environnement local, social et institutionnel, et le travail de proximité déjà entamé par notre équipe de salariés demeure un des axes prioritaires des mois à venir.

Itinéraires : quand les réfugiés prennent la parole...

« Nous témoignons que les réfugiés fuient leur pays d'origine parce qu'ils ne sont pas libres de s'exprimer. Nous prenons la parole aujourd'hui pour écrire chacun une tranche de vie car nous sommes aussi menacés à cause de notre race, de notre religion, de notre nationalité, de notre appartenance à un groupe social ou politique. Pour ces raisons, nous avons subi des traitements inhumains.

Nous avons peur de voir la France, pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, avancer sur un chemin qui s'écarte de ses valeurs, en prenant ce qui l'intéresse et en jetant ce qu'elle ne veut pas.

Mais nous, demandeurs d'asile, nous n'avons pas le choix car nous sommes persécutés chez nous. Toutes les issues sont-elles fermées pour nous ? Où pouvons-nous aller ? Nous n'avons plus le choix et nous avons le droit de revivre.

Protégez-nous ! Redonnez-nous espoir ! »

Texte rédigé collectivement par des demandeurs d'asile

« J'aimais beaucoup mon pays. Mais j'ai été forcée de partir de mon pays parce qu'il y avait la guerre, j'étais malmenée, poursuivie et je n'étais pas protégée par la loi. »

Madame Tamara (Tchéchénie)

« J'étais membre d'un parti politique qui se nomme le PALU - Parti lumumbiste unifié. Mon père faisait partie de ses dirigeants. Il a été arrêté alors qu'il faisait un discours pour motiver la population à se réveiller. Ses étudiants et ses collègues ont manifesté pour qu'on puisse le libérer. Mais il est décédé à sa libération. J'ai pris part à la manifestation des opposants qui protestaient contre le report des élections. Cette manifestation a été réprimée sévèrement car il y a eu beaucoup de morts. Beaucoup de gens ont été mis en prison, y compris moi. »

Madame Jolie M. (RD Congo)

« Le chef de la sécurité du Palais présidentiel m'a appelée, me disant de venir dans l'immédiat au Palais. C'était un beau matin du mois de mai. Directement je suis partie et arrivée là-bas, il m'a fait entrer dans son bureau où il y avait ses proches collaborateurs. Ils m'ont ordonné d'enlever ma ceinture, mes souliers et de m'asseoir par terre. Ils ont commencé à me poser de questions en me torturant et là j'ai compris que ma personnalité n'avait plus d'importance, même une mouche vivante avait une plus grande valeur que moi. »

Madame K.M. (Rwanda)

« Les miliciens à tour de rôle ont cassé la porte et les fenêtres de notre maison, sont rentrés chez nous pour nous chasser. Ça a duré comme ça pendant trois mois. Nous avons peur, nous restions enfermés toute la journée et nous nous nourrissions grâce à nos réserves. Mes deux enfants restaient enfermés avec nous et ne pouvaient pas aller à l'école. Le 16 juin 1999, les soldats nous ont donné vingt minutes pour partir définitivement. »

Madame S. (Rom du Kosovo)

« Tout à coup, nous avons été arrêtés par la police, qui nous a fait sortir de la route et nous a dit " tout est fini aujourd'hui ". Les policiers ont tiré deux coups de feu dans la tête de mon mari qui est tombé. Ils ont ensuite tiré dans la poitrine de mon fils aîné. Je me suis précipitée sur lui et l'ai pris dans mes bras pour le protéger. La police a tiré un autre coup de feu, la balle m'a traversé le ventre je suis tombée en arrière sur mon enfant et nous avons été laissés pour morts. J'entendais avec peine les pleurs de mon enfant prisonnier sous mon dos. Mon mari et mon fils aîné sont morts ce jour-là et je n'ai jamais revu mon autre fils. »

Madame J.M. (Angola)

« Pendant cinq mois, j'ai vécu dans une pièce avec une trentaine de personnes. Certains soirs les militaires venaient, ils prenaient des hommes et on ne les revoyait pas. Les sévices étaient quotidiens. Les militaires arrivaient avec une liste de personnes et dans l'espace même où nous étions, ils cassaient les bras, arrachaient les yeux avec des boîtes de sardines, le sang coulait. Il n'y avait pas de docteur. Il était difficile de dormir. »

Monsieur Roba (Oromo d'Ethiopie)

« J'ai fui mon pays pour la Turquie, pays où je ne connaissais personne et où la langue m'était difficile. J'ai demandé aux Turcs avec qui j'avais sympathisé comment arriver en Grèce, qui est l'un des pays de l'Union européenne pour demander l'asile. Ils m'ont donné des coordonnées de passeurs qui m'ont fait traverser de nuit la mer Egée à l'aide d'un petit bateau vers la Grèce. J'ai marché quatorze heures dans la neige pour arriver jusqu'à Alexandra Polis où j'ai pris le bus pour aller à Athènes afin de demander l'asile. En route vers la ville de Xanthie, j'ai été arrêté par la police des frontières grecque parce que je n'avais aucun papier avec moi. Je leur ai dit que je venais pour demander l'asile mais ils m'ont arrêté et mis en prison pendant trois mois sans aucun jugement. Après avoir purgé ces trois mois de prison, ils m'ont expulsé vers la Turquie où j'ai rencontré un Hollandais d'origine africaine qui a compris mon désarroi et m'a aidé à passer moyennant 500 dollars. »

Monsieur Jim L. (R.D.Congo)

« J'ai réussi à m'échapper avec mes enfants vers la Libye. J'y suis restée deux mois. J'ai beaucoup souffert là-bas. Le capitaine d'un bateau m'a cachée dans sa cabine. Personne ne pouvait me voir. J'ai mis ma fille dans un sac et je lui ai donné des médicaments pour qu'elle dorme. J'ai passé six jours sur le bateau. Le bateau m'a arrêtée en Espagne et j'ai pris un train pour Paris. »

Madame O. (Nigeria)

Si j'étais réfugié... // Jeu de simulation de parcours de demandeurs d'asile

Forum réfugiés a créé un outil qui permet de sensibiliser à la diversité des parcours des demandeurs d'asile, depuis leur départ du pays jusqu'à la fin de la procédure en France.

A la fin du jeu, les participants sont en capacité de :

- **définir** ce qu'est un demandeur d'asile et un réfugié, en évitant par exemple la confusion entre "demandeur d'asile" et "sans-papiers".
- **connaître différents parcours** de demandeurs d'asile depuis leur départ du pays jusqu'à la réponse de l'OFPRA ou de la CNDA.
- **saisir la diversité** des vécus et la complexité de leur situation en France.
- **savoir où orienter des personnes rencontrées** qui indiqueraient vouloir demander l'asile, et **réfléchir sur l'accueil** de ces personnes.

Public : à partir de 16 ans (lycéens, éducateurs, animateurs, professeurs, responsables de centres sociaux, membres d'associations de solidarité, étudiants assistants sociaux, etc.).

Structures concernées : lycées, MJC, centres sociaux, associations, écoles, etc.

Objectif : sensibiliser au parcours du demandeur d'asile.

Lieu : une grande salle, autant de chaises que de participants.

Durée : environ 3 heures.

Nombre de joueurs : 8 à 28.

Forum réfugiés peut, sur demande, établir un devis pour organiser ce jeu dans votre structure. La demande est à adresser à communication@forumrefugies.org.

Forum réfugiés : Qui sommes-nous ?

Forum réfugiés est une association sans but lucratif œuvrant pour l'accueil des réfugiés et la défense du droit d'asile. Basée à Lyon, elle a été créée en 1982 à l'initiative de plusieurs associations (Secours catholique, SSAE, Cimade, Entraide protestante, Centre Pierre Valdo, Sonacotra) avec un mandat spécifique : **l'accueil et la protection des réfugiés**.

Acteur reconnu dans le domaine de l'asile, Forum réfugiés, qui héberge chaque soir dans ses centres plus de 1.000 demandeurs d'asile (hors hôtel), reçoit le concours de partenaires publics et privés, nationaux, européens et internationaux.

Premier accueil des demandeurs d'asile

A **Lyon**, la Maison du réfugié rassemble en un seul lieu des services aux demandeurs d'asile et aux réfugiés, dans le souci de simplifier leurs démarches. Ils peuvent y trouver une assistance à tous les stades de la procédure (accueil et domiciliation, accompagnement juridique pour les personnes ne résidant pas en centre d'accueil).

A **Nice**, Forum réfugiés gère également une plate-forme d'accueil depuis février 2011, les missions étant partagées avec l'OFIL.

Hébergement des demandeurs d'asile en centres d'accueil

L'association gère le fonctionnement d'un Centre de transit et de trois CADA : le premier réparti sur quatre communes de l'agglomération **lyonnaise**, le deuxième à Montmarault (**Allier**) et le troisième à Saint-Éloy-les-Mines (**Puy-de-Dôme**). Les demandeurs d'asile bénéficient d'un soutien juridique et d'un suivi social tout au long de leur procédure.

Forum réfugiés gère également des capacités d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile dans le département du Rhône par le biais du dispositif Hôtel-Asile (216.000 nuitées d'accueil en 2010) et d'un hébergement en foyer (« Sas Lamartine »), complétés en 2011 par deux centres d'hébergement d'urgence ouverts à Eveux et à Albigny-sur-Saône.

Hébergement et insertion des réfugiés statutaires

Forum réfugiés gère un Centre provisoire d'hébergement (CPH) complété par une soixantaine de chambres pour les réfugiés statutaires.

En 2002, Forum réfugiés a lancé le programme **Accelair** qui permet d'améliorer les conditions et la capacité d'insertion des personnes reconnues réfugiées. Le programme les assiste dans l'accès puis dans le maintien dans l'emploi et le logement. En dix ans, **Accelair** a dépassé le seuil des 5.000 personnes relogées dans le Rhône. Cette réussite lui vaut d'être sollicité dans 14 autres départements pour un appui méthodologique à l'intégration des réfugiés.

Santé mentale

En 2007, Forum réfugiés s'est associé à l'association *Parcours d'Exil* dans la mise en œuvre du projet européen ESSOR (Elargissement et renforcement des structures de soins à Paris et en Région), pour créer le premier centre de soins spécialisé en Rhône-Alpes dans la prise en charge de personnes victimes de torture et de traumatismes liés à l'exil. 3.000 consultations ont été effectuées en 2011.

Centres de rétention administrative

Depuis janvier 2010, Forum réfugiés exerce dans les centres de rétention administrative de **Lyon**, **Marseille** et **Nice** une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes retenues. Une présence auprès des retenus est assurée 6 jours sur 7 et une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24 est dédiée aux urgences en dehors des heures d'ouverture. Près de 500 personnes sont accompagnées chaque mois.

Droit et expertise

Forum réfugiés défend l'effectivité du droit d'asile par une veille réglementaire active, par l'engagement d'actions contentieuses et par des travaux de recherche.

Les questions européennes concernant l'asile, la législation et la réglementation en France, les problématiques sanitaires et sociales, le logement et l'emploi font l'objet d'une veille constante par des groupes de travail constitués de salariés des différents services.

Plaidoyer, information et sensibilisation

Sur la base de son expertise de terrain et de ses activités de recherche, Forum réfugiés entretient un dialogue constructif avec les principaux décideurs politiques aux niveaux local, national et européen, ainsi qu'avec les administrations chargées de la mise en œuvre des politiques d'asile. L'association s'appuie notamment sur son **bureau de représentation à Paris**.

Forum réfugiés mène également une politique active d'information et de sensibilisation sur la protection des réfugiés à travers :

- un journal trimestriel ;
 - un site Internet www.forumrefugies.org;
 - un rapport annuel sur l'asile en France et en Europe ;
 - des communiqués de presse ;
 - la rédaction et la diffusion de notes de synthèse et de positions de Forum réfugiés ;
 - des événements de sensibilisation du grand public, notamment, chaque 20 juin, date de la Journée mondiale du réfugié, une *Marche des parapluies* qui a pris depuis 2009 une dimension européenne.
- > Le 31 juillet 2011, Forum réfugiés a rassemblé 3.500 personnes au théâtre romain de Fourvière autour d'artistes et de grands témoins à l'occasion du 60^e anniversaire de la Convention de Genève.

Formations

Depuis 2003, Forum réfugiés met en œuvre une convention avec le HCNUR qui permet d'assurer la formation de bénévoles assistant les demandeurs d'asile dans la moitié Est de la France.

Forum réfugiés propose également des formations aux professionnels accompagnant les demandeurs d'asile et les réfugiés dans différents champs de compétence (catalogue sur demande).

Europe et international

Forum réfugiés est membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (CERE), très actif dans le plaidoyer. Depuis décembre 2009, Forum réfugiés pilote un projet regroupant 13 ONG dans 12 pays européens : il vise à assurer une meilleure information et un meilleur suivi juridique, social et médical des demandeurs d'asile placés sous le « Règlement Dublin II ».

Depuis sa création, Forum réfugiés est tourné vers les pays d'origine et de transit des réfugiés, par l'information sur les évolutions politiques, économiques et sociales des pays d'origine, par des missions de terrain, par la mise en place de dispositifs d'aide au retour volontaire et par le renforcement des compétences de la société civile.

Forum réfugiés est engagé dans des programmes de **réinstallation**, dans un pays tiers, de réfugiés qui ne peuvent rester durablement dans le pays du premier accueil : en accueillant des réfugiés réinstallés en France et en accompagnant leur insertion, mais aussi en mettant des personnels à disposition du HCR en partenariat avec l'ONG ICMC.

Rapprochement avec l'association Cosi

Depuis 2009, Forum réfugiés et le **Cosi - promouvoir et défendre les droits** (www.cosi.asso.fr) sont engagés dans un processus de rapprochement en vue de mutualiser leurs expériences et leurs ressources dans le champ de l'asile et de la défense de l'Etat de droit. Les deux associations, qui fusionneront en 2012, ont participé à une mission d'observation électorale en République démocratique du Congo fin 2011 au sein d'une délégation de 90 observateurs du réseau EurAC.

Le **Centre de documentation Floribert Chebeya**, du nom d'un défenseur des droits de l'Homme congolais assassiné en 2010, est ouvert au public sur le site de la Maison du réfugié. Il permet la consultation sur place et le prêt de plus de 5.000 références dédiées aux droits humains, à l'asile et au réfugiés, aux migrations, aux relations internationales et à la géopolitique, mais aussi à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale. Son fonds Afrique centrale, particulièrement riche, associe ouvrages et revues scientifiques, livres d'art et bandes dessinées.

Financement

Pour réaliser ses missions, Forum réfugiés bénéficie de financements réguliers ou occasionnels des Nations unies et du HCNUR, du Fonds européen pour les réfugiés et d'Europaid, du ministère de l'Intérieur et de l'OFII, des préfectures de l'Allier, du Puy-de-Dôme et du Rhône, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général du Rhône, du Grand Lyon et des Villes de Bron, Lyon, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, de la Fondation de France et d'autres bailleurs privés.